



mai 2022

Je profite du parking offert aux covoitureurs

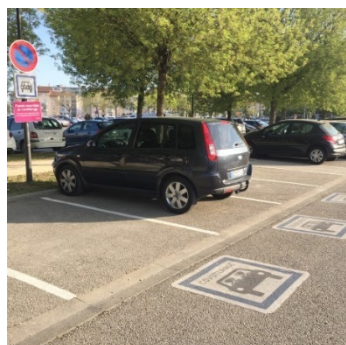
Pamela Balloux covoiture entre Saint Cyr sur Menthon où elle réside et Bourg-en-Bresse où elle travaille. Avec Céline, sa coéquipière, elle parcourt vingt-trois kilomètres aller-retour par jour. En ville, elle profite des places de parking offertes aux covoitureurs.

Quand c'est ma semaine de conduite, j'utilise les places de stationnement réservées aux covoitureurs sur le Champ de foire. Il y en a une dizaine. Pour moi c'est très pratique. Le mercredi à Bourg, c'est très compliqué de pouvoir se garer et donc du coup, je n'ai pas le souci de me dire 'oh la la – il va falloir me trouver une place'. Oui, c'est un sacré avantage et en plus, on est sur du parking gratuit.



Le témoignage de Pamela

Je suis arrivée à la Ville de Bourg en 2018 et j'ai tout de suite contacté la personne chargée de la mobilité en lui disant 'je suppose qu'il y a des gens qui covoiturent ou qui habitent près de chez moi'. Ça a duré deux trois mois avant qu'on me fasse rencontrer Céline. On a fait un essai sur une ou deux semaines et on s'est aperçu que ça fonctionnait bien.



Ma collègue habite Saint-Jean sur Veyle, à six kilomètres plus loin. Quand c'est ma semaine de conduite, je lui donne rendez-vous à Saint Cyr, à la mairie de mon village. Elle y laisse sa voiture et je la dépose à son travail à la Régie des eaux en zone industrielle. Ensuite je vais me garer en ville. Quand c'est elle qui conduit, elle me prend à Saint Cyr et elle m'emmène jusqu'à la Sécurité sociale. Ça lui fait un petit détour et moi, je finis à pied.

Pas trop difficile de s'accorder sur les horaires ? Non et je dirais même que c'est un avantage parce qu'à certains moments, s'il n'y avait pas le covoiturage, je resterais des heures et des heures au travail. *Pas de bugs en quatre ans de covoiturage ?* On n'en a jamais eu. Si vraiment on a un souci ou une réunion tardive, on s'envoie un message dans la journée. On s'est toujours arrangées jusqu'à maintenant.

Pourquoi vouliez-vous tout de suite covoiturer ? Déjà parce qu'il y a un côté écologique. Un côté économique aussi, il ne faut pas se le cacher, et il y a aussi le lien social. *Ce serait intéressant pour vous deux de trouver une troisième personne ?* Oui et on a essayé mais ce n'est pas évident. Régulièrement j'appelle le service responsable pour leur demander s'ils n'ont pas

des nouvelles personnes à me proposer. On a eu une collègue qu'on amenait jusqu'à Polliat mais à une fréquence beaucoup moins régulière que nous. On est aussi inscrites toutes les deux sur la plateforme Mov'Ici, celle de la Région et dernièrement l'Agglomération a aussi développé Rubis Covoit où nous nous sommes inscrites. *Est-ce que ça vous a donné des occasions ?* Ben pas tellement non.

Quand je viens avec ma voiture, j'utilise les places de stationnement réservées aux covoitureurs sur le Champ de foire. Il y en a une dizaine. Pour moi c'est très pratique. Le mercredi à Bourg, c'est très compliqué de pouvoir se garer et donc du coup, je n'ai pas le souci de me dire 'oh la la – il va falloir me trouver une place'. Oui, c'est un sacré avantage et en plus, on est sur du parking gratuit. *Comment ça se passe pour obtenir ces places ?* La Ville demande la carte grise du véhicule et l'assurance et puis tous les mois, on envoie une photo de notre covoiturage et ça renouvelle nos droits aux places de parking.

Quelques commentaires

Il y a donc dix places réservées aux covoitureurs sur le Champ de foire et dix autres au Champ de Mars. Ces places sont offertes à tous covoitureurs, quel que soit leur employeur. Pas seulement ceux qui travaillent dans les services municipaux comme Pamela. Donc n'hésitez pas à en demander une et à faire connaître cette opportunité.

Dans certaines entreprises aussi, il y a des places de stationnement réservées aux covoitureurs. À Bourg, c'est le cas par exemple de la Direction départementale des territoires, un service de la Préfecture. Un peu plus loin de chez nous, en Suisse, il y a une entreprise qui a rendu son parking payant pour tous les salariés sauf ceux qui covoiturent. Depuis cette décision, le nombre de covoitureurs a été multiplié par dix¹.

Si vous venez tous les jours à Bourg pour travailler et que vous devez payer votre stationnement, votre abonnement vous coûtera environ 500 euros par an. En offrant des places gratuites aux covoitureurs, la collectivité leur fait donc faire une jolie économie, ... mais la plus grosse économie, ils se la font par eux-mêmes en faisant le plein deux fois moins souvent. Pour Pamela, ça représente une économie de 1200 euros par an si le litre de gazole est à 1,6 € Avec un prix de 2 euros, son économie est maintenant de 1500 euros par an. Ça vaut la peine de s'en occuper !

Écoutez ce témoignage sur [RCF](#), [Radio B](#)

(ce texte est une version légèrement réécrite du témoignage oral)

¹ <https://www.autosbus.org/sites/default/files/EntreprisesEtCovoiturage.pdf>